

pro.kawan-group.eu
6j/7 : 00 333 85 72 29 90

LE SPECIALISTE DE LA LOCATION BASSE SAISON
Une sélection de plus de 450 destinations en Europe

LA FORMULE HOLIDAY CHEQUE

- Un tarif exclusif à partir de 32 € la nuit en basse saison
- Des offres 6=7 et 11=14 au moins 8 semaines dans l'année
- Un tarif préférentiel en moyenne saison
- Plus de 450 destinations en Europe
- Des campings, des résidences, des gîtes et des hôtels
- Des locations sélectionnées et récentes
- Possibilité de régler à l'aide de la Silver Card ou de la Gold Card
- Garantie du meilleur prix

SOMMAIRE



VOTRE ESPACE PRO : pro.kawan-group.eu

Munissez-vous de vos login et mot de passe et accédez à toute l'information Camping Cheque : procédures, FAQ technique, modes d'emploi, guide…

Si vous avez oublié vos codes d'accès, vous pouvez vous les faire envoyer par e-mail, en cliquant sur « mot de passe perdu ».

Dans chaque page de ce mode d'emploi vous trouverez un lien vers cet espace pro.



ESPACE PRO

DOCUMENTATION

LA DISTRIBUTION HOLIDAY CHEQUE

En tant qu'adhérent à la formule Holiday Cheque vous apparaissez sur ces différents supports :

- La brochure Holiday Cheque
- Le site web Holiday Cheque
- Les salons (10 salons européens du tourisme)





LA KAMPER BOX

Les Kamper Box sont des coffrets-cadeau proposant des séjours en location.

En tant qu'adhérent Holiday Cheque, vos locatifs sont commercialisés dans la Kamper Box location.

Ce coffret comprend une Kamper Card, pré-chargée avec des Chèques d'une valeur unitaire de 16 €.

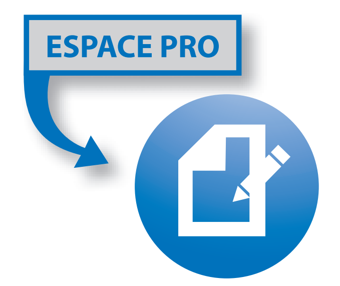
Elle fonctionne comme toute autre carte Silver ou Gold. Vous la débitez dans votre lecteur habituel, vous la rechargez par les mêmes outils, vous pouvez consulter son solde en ligne.





Découvrez la Kamper Box

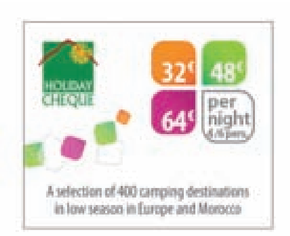




Sur le web

Pour télécharger nos logos et bannières,
rendez-vous sur : pro.kawan-group.eu





Nous vous encourageons à établir des liens réciproques sur nos sites pour améliorer votre référencement.

Sur l'établissement

Votre documentation



Mode d'emploi
Holiday Cheque



Votre autocollant

LES DATES D'ACCEPTATION ET D'OUVERTURE DES SERVICES



Vos dates d'acceptation et dates d'ouvertures des services sont indiquées sur :

• la brochure Holiday Cheque

• le web

Vous les avez indiquées lors du remplissage du questionnaire. Elles vous engagent contractuellement. Vous ne pouvez pas les modifier en cours d'année.

Cependant, si pour une raison fortuite et non prévisible vous étiez contraints de modifier l'une ou quelconque de ces informations, vous devriez en informer le Back Office Campings dans les plus brefs délais afin que nous puissions informer notre clientèle. Dans le cas contraire, le client pourra prétendre à un dédommagement que nous devrons vous répercuter.



Vous avez une question ?
Il vous manque des éléments ?

Contactez le 00 333 85 72 29 90
et demandez le Back Office campings



Le contingent minimum Holiday Cheque

Le contingent minimum Holiday Cheque est de 4 allotements sur toute la durée. Nous pouvons vous demander d'en ajouter si besoin en cours d'année.

Les allotements que vous nous avez confiés ne doivent en aucun cas être utilisés pour d'autres clients, il s'agit d'un contingent réservé.

Par ailleurs, pour les établissements acceptant la Silver Card et la Gold Card pour le paiement des locatifs, vous devez privilégier des locatifs en dehors des allotements réservés à la formule Holiday Cheque en mode Tour Opérateur.



LES OFFRES SPECIALES HOLIDAY CHEQUE

6=7 (7e nuit gratuite)

11=14 (12, 13 et 14e nuits gratuites)

Elles s'appliquent toute la basse saison ou pendant 8 semaines minimum dans l'année à des périodes que vous avez définies dans le questionnaire Holiday Cheque et publiées dans notre brochure Holiday Cheque et sur le site Internet.

GARANTIE DU MEILLEUR PRIX

Certains établissements ont accordé à nos clients la garantie du meilleur prix sur une sélection de locatifs. Aussi, veillez à bien appliquer cette garantie. Dans le cas contraire, le client pourra prétendre à un dédommagement, que nous serions contraints de vous répercuter.

MEILLEUR PRIX GARANTI




HOLIDAY CHEQUE

CONFIRMATION DE RESERVATION
Réf : 0018282/1411/JD/CA

1 • Réservation et paiement par centrale / web

- **Par Camping Chèques numériques** (mode carte)

ou

- **Par tout autre moyen de paiement** (mode TO)

Pour chaque réservation

quel que soit le moyen de paiement

vous recevrez un mail

En pièce jointe, vous trouverez un document matérialisant, selon le cas :

- La création d'une réservation,
- La modification d'une réservation,
- L'annulation d'une réservation,
- Une rooming list hebdomadaire
pour les séjours Holiday Cheque à venir

Enregistrez booking@holiday-cheque.com comme adresse de confiance pour bien recevoir vos confirmations de réservation.

Pour toute modification de stock ou questions sur vos réservations, contacter le **back office camping au 03 85 72 29 90**.

RÉSERVATION ET PAIEMENT

2 • Réservation et paiement auprès de votre établissement

Lorsqu'un client se présente spontanément à l'accueil de votre établissement et souhaite bénéficier du tarif Holiday Cheque, vous pouvez simplement enregistrer sa réservation.

1 • **Connectez-vous à l'espace pro** : **pro.kawan-group.eu**

2 • **Cliquez sur le bouton 'Nouvelle réservation'**

Vous êtes directement connecté à votre page sur le site web Holiday Cheque

3 • **Enregistrer la réservation du client**

4 • **Enregistrer son règlement**, par carte bancaire ou Silver / Gold Card directement sur le site Internet.

Le client reçoit par mail son bon d'échange, qu'il doit vous remettre.

Vous recevez un mail de confirmation de la réservation.



Nouvelle réservation

Enregistrez l'adresse **booking@holiday-cheque.com** comme une adresse de confiance pour bien recevoir vos confirmations de réservation.

ARRIVÉE ET DÉPART DES CLIENTS - BON À SAVOIR

1 • Cautions
Le camping ou la résidence fixe librement la caution le garantissant de dommages éventuels. La SAS Kawan Group ne peut être tenue pour responsable des dégâts occasionnés par un client, même si celui-ci a réservé par l'intermédiaire de la centrale Holiday Cheque.

Vous ne pouvez pas facturer de frais de ménage sauf si le client demande le service car il ne souhaite pas effectuer lui-même le ménage.

La caution ou caution ménage doit être restituée au client si le locatif n'a subi aucun dommage, et s'il est rendu dans le même état de propreté qu'à l'arrivée.

2 • A l'arrivée du client
Vous avez été avisé de l'arrivée du client par courriel.

A son arrivée, le client doit vous remettre un voucher (ci-contre). Si le voucher ne correspond pas aux informations que vous aviez reçues par e-mail n'hésitez pas à nous contacter.

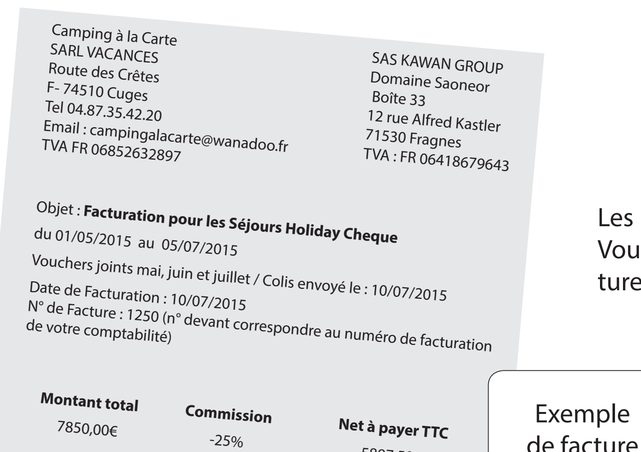
3 • Au départ du client
Tout service qui ferait l'objet d'une facturation en sus du voucher doit être précisé au client et doit figurer sur notre brochure.



FACTURATION

Facturation

1 • Facturation des séjours sur la base des vouchers
Vous devez éditer une facture, comme ci-contre, sur la base des vouchers remis par les clients Holiday Cheque. Il faut impérativement joindre les vouchers à votre facture.



Camping à la Carte
SARL VACANCES
Route des Crêtes
F- 74510 Cuges
Tel 04.87.35.42.20
Email : campingalacarte@wanadoo.fr
TVA FR 06852632897

SAS KAWAN GROUP
Domaine Saoneor
Boîte 33
12 rue Alfred Kastler
71530 Fragnes
TVA : FR 06418679643

Objet : **Facturation pour les Séjours Holiday Cheque**
du 01/05/2015 au 05/07/2015
Vouchers joints mai, juin et juillet / Colis envoyé le : 10/07/2015
Date de Facturation : 10/07/2015
N° de Facture : 1250 (n° devant correspondre au numéro de facturation de votre comptabilité)

Montant total	**Commission**	**Net à payer TTC**
7850,00€	-25%	5887,50€ dont TVA 10% (588,75€)

Exemple de facture



Procédure Holiday Cheque

Les vouchers indiquent un prix global de séjour. Vous devez déduire 25 % de commission de la facture que vous allez nous adresser.



Procédure
Holiday Cheque

Les factures et les vouchers sont à transmettre à :

SAS KAWAN GROUP - Domaine Saoneor
Boite 33 - 12 rue Alfred Kastler - 71530 Fragnes – France

2 • Mentions Légales Obligatoires

L'Administration Fiscale Française demande, sous peine de pénalités, un certain nombre de mentions obligatoires qui doivent figurer sur toutes factures, françaises ou étrangères. (Art 1738.1 CGI : toute omission ou inexactitude constatée dans les factures donne lieu à l'application d'une amende de 15 € par omission ou inexactitude, sans pouvoir excéder le quart du montant de la facture).

- Nom du fournisseur (le camping ou la résidence) et nom du client (SAS Kawan Group).
- Désignation raison sociale du camping ou de la résidence.
- Adresse
- Numéro individuel d'identification à la TVA du fournisseur.
- Date et numéro de facturation (devant correspondre au numéro de facture de votre comptabilité interne).
- Détail des opérations réalisées.
- Coordonnées bancaires et mode de règlement.



CONTACT

HOLIDAY CHEQUE
Bureau Central Européen
Boîte 33
12 rue Alfred Kastler
71530 FRAGNES - FRANCE

Tél. + 33 (0)3 85 72 28 90
Service Back Office Etablissements

Votre espace pro sur :
pro.kawan-group.eu